

Le second est le groupe des "NON PRÉFÉRÉS", qui comprend les ressortissants de l'Autriche, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Lettonie et de l'Estonie. De ce groupe seulement les fermiers, les garçons de fermes, les domestiques et les proches parents de ceux qui demeurent déjà au Canada, peuvent être acceptés.

Le troisième est le groupe des "NON PRÉFÉRÉS", c'est-à-dire des citoyens de la Grèce, de la Bulgarie, de l'Italie, de la Syrie, de la Turquie, de l'Arménie et des Juifs qui ne peuvent être admis que sur permis spécial.

Un ministre motive les restrictions

Un ancien ministre de l'Immigration, après avoir démontré la fausseté du mythe de la supériorité de race, a avoué qu'une question de race inspirait cette triple classification.

"Certaines nationalités", a-t-il cependant ajouté, "sont plus aisément assimilables que d'autres, et il nous faut en tenir compte dans cette question d'immigration."

Aptitudes de l'immigration ukrainienne

Quelle que soit la norme employée, nous ne pouvons concevoir pourquoi il faudrait plus de temps pour faire d'un Ukrainien un bon citoyen que pour tout autre Européen. Il apprend l'anglais aussi rapidement; il fait instruire ses enfants aussi volontiers et montre autant de zèle à faire partie des commissions scolaires et des conseils municipaux et, en ce qui concerne le règlement de ses dettes, il ne le cède à nul autre dans le Dominion.

Sous le rapport du service militaire, on évalue à 35,000 le nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui servirent volontairement dans les forces armées. Dans un article caractéristique du *Geographical Journal*, M. Wright fait observer que "proportionnellement à la population, les enrôlements ont été plus nombreux chez les Ukrainiens que chez toute autre nationalité en Saskatchewan". Et, concernant l'achat d'obligations de la Victoire et de certificats d'épargne, les Ukrainiens ne furent certainement pas les derniers.

On se fera une meilleure idée de la façon dont les Ukrainiens s'enrôlèrent à la guerre de 1939-1945, à l'examen des quatre listes qui parurent durant quatre jours consécutifs dans l'un de nos quotidiens de l'Ouest.

Liste n° 1: 10 Ukrainiens sur 36 volontaires: Adamyk, Krysko, Pawlyk, Maruszczyka, Poburan, Sikorski, Talpash, Betaruk, Cheknita, Leskiw.

Liste n° 2: 7 Ukrainiens sur 44 volontaires: Dembicki, Bigoray, Babish, Baran, Sorochan, Skrypnyk, Bilyk.

Liste n° 3: 7 Ukrainiens sur 45 volontaires: Bayrock, Czech, Dashkevich, Zebeluk, Lozinski, Stroich.

Liste n° 4: 5 Ukrainiens sur 48 volontaires: Kul, Bahry, Krechenuk, Procyk, Buray.

Ainsi sur 173 volontaires, 29 étaient d'origine ukrainienne, soit une proportion d'environ 11 p. 100 du total pour les jeunes Ukrainiens. Comme la population de l'Alberta se chiffre à environ 750,000, et que les Ukrainiens sont à peu près 50,000, ils forment à peine 6% du total. Et cependant, selon les chiffres ci-dessus mentionnés, leur pourcentage de volontaires (11 p. 100) est presque le double de leur pourcentage de population; ce qui démontre qu'ils ont fait plus que leur part en service de guerre.